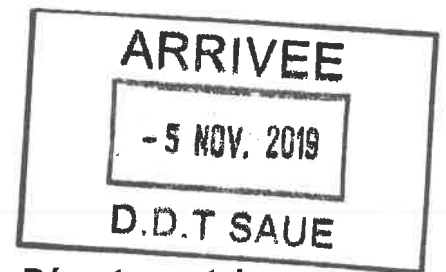




une société d'Abertis

Direction du Patrimoine



**Direction Départementale
des Territoires de l'Oise**

40, rue Jean Racine
BP 20317
60021 Beauvais Cedex

31 OCT. 2019

Senlis, le
N/Réf : DPAT/GA-2019o0285
Objet : Élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU)
de la Commune de Montiers.

Madame,

Faisant suite au courrier du 17 octobre 2019, je vous informe que la commune de Montiers, n'est pas traversée par nos ouvrages autoroutiers.

Par conséquent, nous n'avons aucune remarque à formuler en ce qui concerne l'élaboration du PLU de la commune précitée.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous pourriez désirer,

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Kristell MAURANGE

Responsable du service Foncier